



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du budget 2011	3
Présentation du Conseil des arts de Montréal	
Mission	6
Programmes du Conseil	6
Fonctionnement	8
Comités du Conseil	9
Autres comités	10
Communications	11
Liste des membres du Conseil et des comités	12
Organigramme de fonctionnement	16
Organigramme de personnel	17
Le budget 2011	
Sommaire du budget 2011/variations 2010 vs 2011	19
Tarification des studios de répétition et revenus de location	31

PRÉSENTATION DU BUDGET 2011

Le Conseil des arts de Montréal se réjouit, au nom de la communauté artistique montréalaise, de l'augmentation de 500 000 \$ que lui a consentie la Ville de Montréal pour l'année 2011. Cette contribution additionnelle est certes la bienvenue, bonifiant le programme de subventions et permettant la réalisation de nouvelles initiatives de développement.

Un budget équilibré

Voici comment se présente le budget du Conseil en 2011. Au chapitre des revenus, 607 894 \$ s'ajoutent à la contribution de 11 450 000 \$ provenant de l'administration municipale. Les contributions de divers partenaires, sur lesquelles nous reviendrons plus bas, se chiffrent à 324 894 \$, les revenus du Grand Prix à 100 000 \$ et les intérêts sur placement à 75 000 \$. Une appropriation du surplus affecté de 40 000 \$ est prévue pour des travaux reliés à la Maison du Conseil, et une appropriation du surplus non affecté de 68 000 \$, à partir des surplus de l'année précédente, permet de réaliser l'équilibre budgétaire, avec des dépenses prévues de 12 057 894 \$.

L'augmentation de 500 000 \$ sera partagée de la façon suivante : plus des deux tiers seront consacrés à enrichir les différents programmes de subventions du Conseil, et 165 000 \$ supplémentaires seront versés à des dépenses administratives.

Relève, diversité, innovation

Dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012, le Conseil s'était fixé trois priorités : la relève, la diversité et l'innovation, qu'il voulait désormais mieux intégrer et soutenir, tout en maintenant ses critères d'excellence et de professionnalisme. Toutes les initiatives mises de l'avant au cours des deux dernières années, en partenariat avec divers organismes, ont visé cet objectif.

Dans le secteur de la relève, c'est le cas du projet *Premières expériences de travail dans des fonctions reliées au domaine artistique* qui permet aux jeunes diplômés des écoles d'art montréalaises de bénéficier d'une expérience d'emploi significative au sein d'organismes artistiques reconnus. Réalisé avec la participation financière de Service Canada dans le cadre de sa stratégie d'emploi jeunesse, du Fonds de solidarité FTQ et du Forum Jeunesse de l'île de Montréal qui contribuent plus de 300 000 \$ pour l'année 2010-2011, ce projet en est maintenant à sa troisième année et accueille une vingtaine de stagiaires. *Premières expériences de travail*, comme le site Artère et les activités de réseautage et de formation, sont autant d'outils créés au sein d'Outiller la relève artistique, le projet que le Conseil des arts de Montréal menait depuis 2005 en collaboration avec le Forum Jeunesse. Cette collaboration s'achève à la fin de 2010, mais le Conseil poursuivra de façon autonome son action auprès de la relève. Il devra donc assumer seul les dépenses reliées au travail d'une chargée de projet et aux activités de développement

2011 une dépense supplémentaire de quelque 75 000 \$. L'année 2011 sera aussi l'occasion d'élaborer un nouveau plan d'action quinquennal pour la relève. Enfin, l'ouverture des programmes de subventions aux collectifs, prévue pour certains secteurs disciplinaires dès 2011, est une autre façon de soutenir la relève.

En ce qui concerne la diversité, le Conseil fera le bilan de sa *Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts 2006-2010* et préparera également un nouveau plan d'action. C'est dans le contexte de cette politique que de nouvelles initiatives sont prises cette année, comme le projet CAM-CAS-CALQ, en collaboration avec le Conseil des arts du Saguenay et le Conseil des arts et des lettres du Québec, qui verra un artiste montréalais issu de la diversité aller au Saguenay pour une résidence de création de trois mois. Le Conseil contribue 10 000 \$ au budget de 40 000 \$. De plus, le Conseil est à nouveau partenaire de l'entente *Vivacité*, qui offre des subventions aux artistes issus de l'immigration et des minorités visibles : il y investira 30 000 \$ au cours des trois prochaines années.

Au chapitre de l'innovation, la reconduction du programme *Soutien aux pratiques émergentes*, en collaboration avec le CALQ et la CRÉ, est une très bonne nouvelle. Le Conseil y contribue 50 000 \$ par année, ce qui permet à une dizaine d'organismes artistiques de réaliser des projets qui transgressent les frontières disciplinaires. Le projet *Libres comme l'art*, également reconduit pour une autre période de trois ans, est tout aussi innovateur : réalisé avec le soutien financier de la CRÉ, il favorise le contact entre les créateurs et les jeunes des écoles primaires et secondaires. Les résidences de création prennent de plus en plus d'importance au sein du Conseil, répondant ainsi aux exigences de la médiation et de la participation citoyenne; elles constituent aussi un outil privilégié pour intervenir dans les quartiers et les arrondissements.

Comme on le voit, le Conseil des arts de Montréal multiplie les partenariats et les initiatives de façon à pouvoir agir ponctuellement, rapidement, là où les besoins se font sentir. C'est la seule marge de manœuvre dont dispose le Conseil, si l'on considère que depuis l'introduction en 2008 d'un programme quadriennal de subventions, près de 75 % des sommes disponibles sont engagées année après année.

Nouvelles dépenses en 2011

Le Conseil en 2011 fait face à une importante augmentation de ses dépenses administratives, particulièrement au chapitre de la masse salariale. Ceci est dû en partie aux augmentations reliées à l'indice du coût de la vie (2 %) et aux changements d'échelon, mais principalement à l'ajout de deux personnes. L'une d'entre elles, la chargée de projet pour les programmes de la relève, comme on l'a dit plus haut, voit son salaire désormais assumé par le Conseil alors qu'il était depuis six ans à la charge du Forum Jeunesse de l'Île de Montréal. L'autre ajout est une adjointe aux programmes de tournées, dont la présence a été rendue nécessaire par une restructuration administrative et un réaménagement des tâches. Ces diverses modifications ont entraîné une augmentation de 138 398 \$ au poste des traitements.

Une autre dépense administrative importante est la rénovation du site Internet du Conseil, entreprise en 2010 et qui se poursuivra en 2011. L'importance accrue du web et des médias sociaux dans la communication rend cette dépense incontournable.

Enfin, le Conseil a prévu pour 2011 la création d'un nouvel événement de remise de prix, *Les Prix de Montréal pour la culture, les arts et le design*, réalisé en collaboration avec la Ville de Montréal. Cet événement qui regroupera des prix existants (Prix Pratt & Whitney, Prix de la relève Caisse de la culture, Prix de la diversité, Prix Design Montréal, Prix Ayotte, Comtois et Houdé) ainsi que de nouveaux prix (prix du rayonnement international, Poète de la Cité, prix du gestionnaire culturel, et d'autres à déterminer) vise à mieux promouvoir la création artistique montréalaise. La première édition aura lieu en novembre 2011. Au chapitre des prix, le Conseil fait tous les efforts pour en assurer l'autofinancement : c'est ainsi qu'il a obtenu la participation de Pratt & Whitney (10 000 \$) et de la Caisse de la culture (5 000 \$), et qu'il a convaincu huit mécènes de s'associer aux finalistes du Grand Prix (40 000 \$). Cette sollicitation des mécènes et des fondations se poursuivra en 2011, le Conseil en ayant fait un de ses objectifs prioritaires pour l'année.

Conclusion

Partenaire de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* et de sa politique de développement culturel, le Conseil des arts de Montréal est un outil privilégié pour soutenir la création, la production et la diffusion artistiques sur le territoire montréalais. C'est en tenant compte des grands objectifs de cette politique —appuyer la créativité et l'innovation, assurer une plus grande accessibilité, favoriser l'inclusion de la relève et de la diversité—que le Conseil des arts poursuit ses actions.

L'année 2011 sera très importante pour le développement culturel à Montréal avec l'ouverture de nouveaux équipements (SAT, Adresse symphonique, nouveau pavillon du Musée des beaux-arts de Montréal, le 222 dans le Quartier des spectacles, etc.), le 50^e anniversaire du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la mise en place de l'Agenda 21 de la culture, et tant d'autres initiatives. Le Conseil des arts de Montréal entend y jouer un rôle de premier plan et continuer de contribuer au développement de *Montréal, métropole culturelle*.

LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Mission

Créé en 1956, le **Conseil des arts de Montréal** est un organisme para-municipal constitué selon la Charte de la Ville de Montréal. Il a pour mission de soutenir et reconnaître l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles à Montréal, au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Pour ce faire, le Conseil mise sur son ancrage dans le milieu des arts, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique, la Ville de Montréal, les administrations municipales et les milieux d'affaires, afin de contribuer pleinement au rayonnement des arts à Montréal et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

Les programmes du Conseil

C'est essentiellement par son **programme général de subventions** que le Conseil des arts soutient les organismes artistiques professionnels montréalais. Il existe trois types de subventions, soit un financement quadriennal ou une aide au fonctionnement annuel, pour l'ensemble des activités reliées à la programmation régulière d'un organisme, ou une aide au projet qui s'adresse aux compagnies qui, sans avoir nécessairement une structure permanente de fonctionnement, produisent d'une manière régulière et souhaitent être aidées pour la réalisation d'une ou plusieurs activités. Les organismes ont aussi la possibilité de présenter une demande pour la réalisation d'un projet spécial non récurrent. En 2009, le Conseil des arts a versé dans le cadre de ce programme 7 940 750 \$ à 297 compagnies.

Le **programme de tournées** permet aux organismes artistiques de faire circuler leurs créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'Île de Montréal. C'est une formule gagnante pour tous : les organismes artistiques y prolongent la vie de leurs créations, les diffuseurs peuvent enrichir et élargir leur programmation, les municipalités s'en servent comme un outil de choix pour développer l'accessibilité, et finalement les citoyens bénéficient de spectacles, de films et d'expositions de qualité, dans leur quartier et à un prix abordable quand ce n'est pas gratuit. Les organismes qui bénéficient de subventions dans le cadre des différents volets du programme (*Arts de la scène, Arts visuels, Littérature, Cinéma et Nouveaux Médias*) sont généralement des organismes déjà accrédités au programme général, mais ce n'est pas toujours le cas. Le programme de tournées constitue en effet une porte d'accès pour les artistes de la relève et de la diversité, leur offrant une unique opportunité de venir à la rencontre des citoyens montréalais. En 2009, 50 compagnies ont reçu des subventions totalisant 1 149 736 \$ pour des tournées dans l'Île.

Le **programme de résidence** regroupe les activités organisées en partenariat afin de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve par exemple des programmes comme **Libres comme l'art**, des résidences de création en milieu scolaire réalisés en partenariat avec la Conférence régionale des élus, ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques, ou le projet Prélude, réalisé avec la Tohu et le Cirque du Soleil, qui favorise la professionnalisation des jeunes artistes du quartier Saint-Michel.

Un autre programme prestigieux est le **Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**. Ce Grand Prix annuel vise à reconnaître l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé à Montréal. Neuf organismes se retrouvent en nomination dans autant de disciplines : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, cinéma/vidéo, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques et théâtre. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par la présidente du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 800 convives provenant de la communauté des artistes, du milieu des affaires et du monde municipal.

Sans constituer un programme comme tel, la **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petites et moyennes entreprises artistiques. C'est en effet un centre de création et de production grâce aux grands studios de répétition mis à la disposition du milieu. En 2009, ce sont 418 clients -- organismes ou individus—qui ont utilisé les trois studios en location pour un total de quelque 9 000 heures. Il faut dire que ces espaces sont loués à un prix très inférieur à celui des autres studios disponibles dans le centre ville. Outre les bureaux du Conseil, l'Édifice Gaston-Miron loge aussi les bureaux de BJM Danse ainsi que ceux du Conseil du Patrimoine. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et metteurs en scène qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne des liens privilégiés qu'il entretient avec le milieu.

En dehors des programmes de subventions et de tournées, du Grand Prix et de la Maison du Conseil, le Conseil des arts de Montréal participe au développement artistique montréalais par des actions ponctuelles et stratégiques. Ce **soutien aux initiatives de développement** vise principalement les artistes de la relève et de la diversité. Par exemple, le Conseil est très actif, et cela depuis plusieurs années, auprès des artistes issus des communautés culturelles. Dans la foulée de sa *Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts*, il a créé un nouveau poste d'agent de liaison qui offre des services d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'intégration professionnelle aux artistes de la diversité. Le Conseil des arts a aussi conclu un partenariat avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal sur l'important dossier de la relève artistique montréalaise; il en est résulté un plan d'action pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes, dont la réalisation est coordonnée par le Conseil des arts et le Forum Jeunesse. La phase II d'*Outiller la relève artistique* se conclut en 2010 avec la mise en place de plusieurs programmes structurants, dont *Premières expériences de travail* qui permet aux diplômés des écoles d'art de faire des stages dans des organismes professionnels. À compter de 2011, le Conseil poursuivra seul son travail auprès de la relève. Enfin le Conseil collabore avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain sur divers projets favorisant les liens arts-affaires, dont l'organisation des Prix Arts-Affaires.

On trouvera sur le site web du Conseil la liste des organismes subventionnés en 2009 et 2010.

Fonctionnement du Conseil

Le Conseil des arts est composé de 25 membres. Parmi ceux-ci, 24 membres, incluant un président et deux vice-présidents, sont nommés par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Le trésorier de la Ville, ou un adjoint qu'il désigne, est nommé trésorier du Conseil. Les membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont nommés pour trois ans, et leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour un total de six ans.

Un membre du Conseil des arts, qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou tenter d'influencer le vote sur cette question.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. À la demande d'un membre ou du Président, une partie des réunions du Conseil peut avoir lieu à huis clos; autrement, les conseillers culturels et les cadres et professionnels assistent aux délibérations.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions du Conseil;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en oeuvre des priorités identifiées chaque année;
- représenter le Conseil des arts sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances;
- participer aux réunions des comités auxquels ils adhèrent;
- autoriser l'attribution des subventions telles que recommandées par les comités d'évaluation;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts);
- approuver le budget annuel et les états financiers.

Les comités du Conseil

Tous les comités du Conseil se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs intérêts et leurs disponibilités peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est le secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé de la présidente, des deux vice-présidents, du trésorier et d'un président de comité sectoriel. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation** sont au nombre de neuf : arts du cirque; arts numériques; arts visuels; cinéma/vidéo; danse; littérature; musique; nouvelles pratiques artistiques; théâtre. Ils sont présidés par un membre du Conseil et composé de six à huit personnes issues du milieu artistique. Ces comités de pairs, nommés pour une période de trois ans, ont été mis en place à l'automne 2009 afin de rendre le processus d'évaluation des demandes plus efficace et plus transparent.

Les comités d'évaluation se réunissent en principe trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (1^{er} mars, 15 septembre et 15 décembre) et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation doivent :

- suivre l'activité artistique des compagnies dans chacun de leurs secteurs;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies;
- déterminer l'ordre de priorité de l'attribution des subventions, selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques;
- recommander le montant de cette aide financière, en tenant compte des disponibilités budgétaires;
- identifier l'organisme de leur secteur qui sera finaliste au Grand Prix.

Le président de chacun des comités d'évaluation fait rapport au Conseil des recommandations de son comité.

Le **comité des présidents sectoriels**, comme son nom l'indique, est composé des présidents des comités d'évaluation et de la Présidente du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par

année pour discuter des programmes et politiques du Conseil et pour déterminer la répartition des augmentations budgétaires entre les différents secteurs.

Le **comité de vérification financière** est composé d'au moins deux membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins une fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et états financiers;
- recevoir le rapport du vérificateur général;
- examiner si les mesures correctives proposées ont été apportées;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de sa Présidente. Il se réunit au moins une fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux;
- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et à cette fin organiser au besoin des séances de formation et d'information;
- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et éventuellement au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés.

Le **comité de développement et de communications** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement, particulièrement en ce qui concerne la sollicitation de fonds auprès du secteur privé.

On trouvera en annexe la liste des membres du Conseil et des différents comités.

Les communications

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps, et qui contient également les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie un bulletin d'information, **Focus**, qui est distribué par courriel à ses abonnés.

Des communiqués de presse sont émis régulièrement pour informer les médias et les clientèles cibles des récents développements : attributions de subventions, lancement de la saison des tournées, remise du Grand Prix, nominations de nouveaux membres, etc.

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du Conseil des arts (www.artsmontreal.org).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Conseil des arts

Manon Barbe
Patrick Beauclin
Lucie Boissinot
Pierre Bourgie
Madeleine Careau
Marie Cinq-Mars
Michel Des Jardins
Pierre R. Desmarais
Jocelyn Dion
Bernard Falaise
Michèle Febvre
Liza Frulla
Gaétan Morency
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Erica Pomerance
Monique Proulx
Louise Roy
Yves Sheriff
Kiya Tabassian
Gaétane Verna
Jacques Vézina
Jean-Robert Choquet, membre observateur
Dany Laferrière, membre honoraire

Comité exécutif

Louise Roy, présidente
Pierre Bourgie, vice-président
Jacques Vézina, vice-président
Jocelyn Dion, trésorier
Monique Proulx, représentante des présidents de comités sectoriels
Danielle Sauvage, directrice générale et secrétaire

Comités d'évaluation

Arts du cirque

Yves Sheriff, président

Jeffrey Hall

Christophe Rousseau

Arts numériques

Michel Des Jardins, président

Daniel Canty

Alain Depocas

Marie Fraser

Lynn Hugues

Jimmy Lakatos

Cheryl Sim

Arts visuels

Gaétane Verna, présidente

Mathieu Beauséjour

Michel Dallaire

Leslie Johnstone

Jo-Ann Kane

Nicolas Mavrikakis

Marisa Portolese

Cinéma/vidéo

Michel Des Jardins, président

Philippe Gajan

Sylvie Groulx

Christian Laurence

Maryse Legagneur

Erica Pomerance

Danse

Michèle Febvre, présidente

Marc Boivin

Lucie Boissinot

Emmanuel Jouthe

Kathia Montaignac

Linda Rabin

Roger Sinha

Littérature

Monique Proulx, présidente
Ann Charney
Nicolas Rochette
Pierre Samson
Danièle Simpson
Mauricio Segura
Élise Turcotte

Musique

Kiya Tabassian, president
Jacques Boucher
André Dupras
Bernard Falaise
Damian Nisenson
Christophe Papadimitriou
Kelly Rice
Luna Pearl Woolf

Nouvelles pratiques artistiques

Yves Sheriff, président
Sylvette Babin
Manon de Pauw
Sylvie Lachance
Éric Létourneau

Théâtre

Jacques Vézina, président
Sylvain Bélanger
Denis Bernard
Geoffrey Gaquère
Marc Pache
Marcela Pizarro
Clare Schapiro
Lise Vaillancourt

Comités des présidents sectoriels

Louise Roy, présidente
Michel Des Jardins
Michèle Febvre
Monique Proulx
Yves Sheriff
Kiya Tabassian
Gaétane Verna
Jacques Vézina

Comité de vérification financière

Pierre R. Desmarais, président
Pierre Bourgie
Marc Régnier (membre externe)

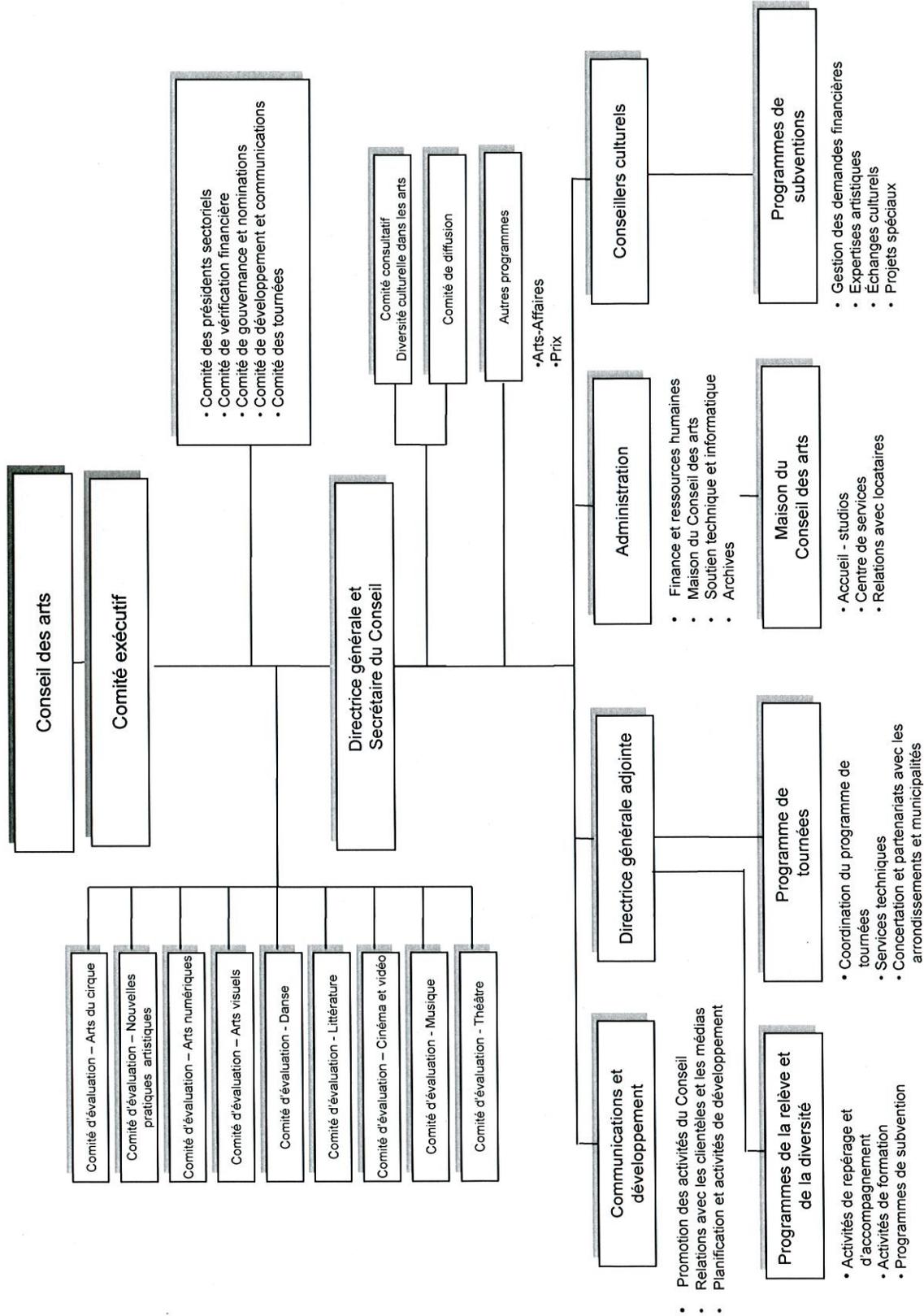
Comité de gouvernance et de nominations

Louise Roy, présidente
Michel Des Jardins
Liza Frulla
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Gaëtane Verna

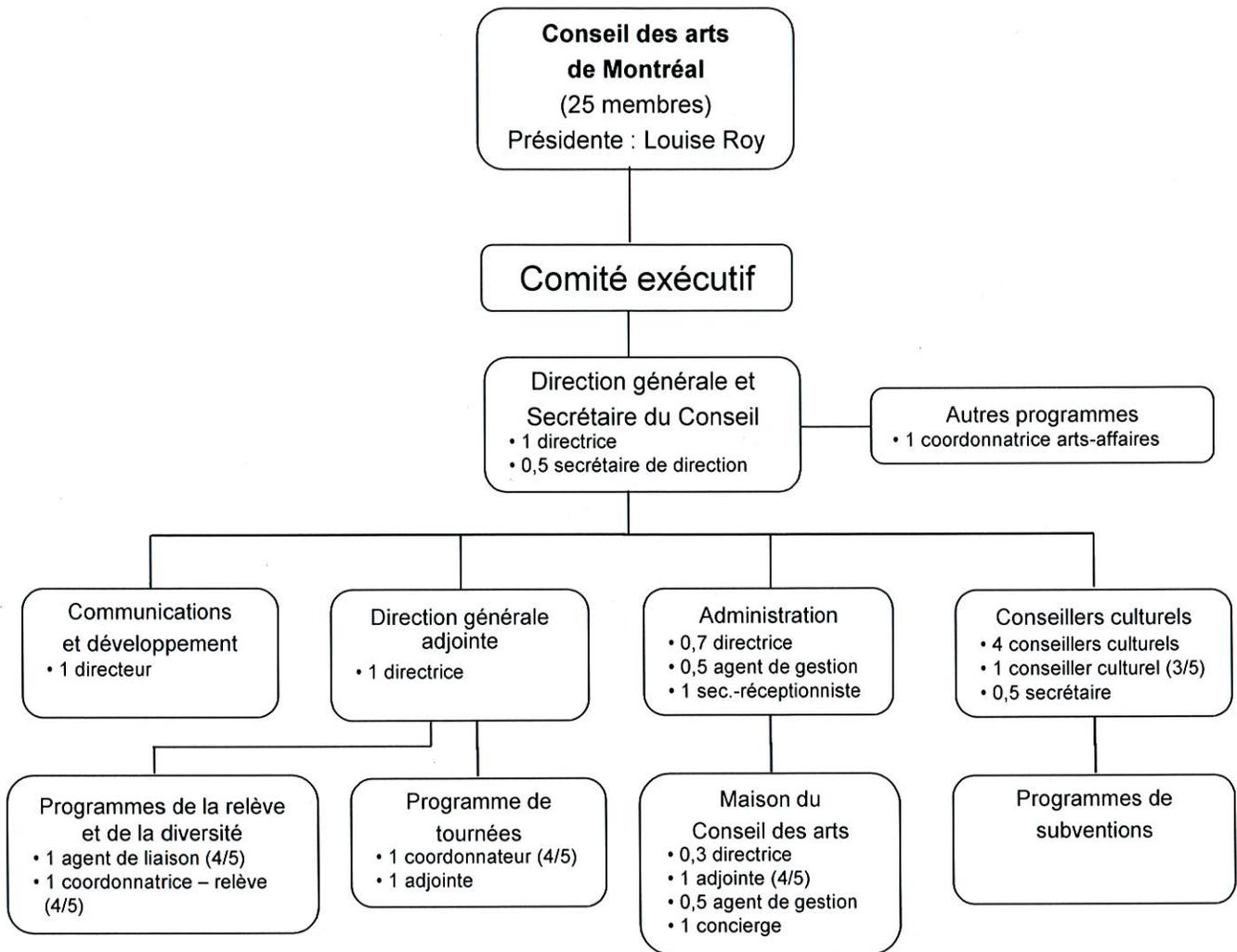
Comité de développement et communications

Patrick Beauduin, président
Madeleine Careau
Liza Frulla
Pascale Chassé (membre externe)
Anick Trudel (membre externe)

Organigramme de fonctionnement



Organigramme du personnel



Ressources humaines:

15 employés T.C.	33,75 h /s
4 employés T.P.	27,00 h /s (4 jours/sem.)
1 employé T.P.	20,25 h /s (3 jours/sem.)

Total : 18 employés Équivalents T.C.

Ressources financières:

Masse salariale	2011	1 226 920 \$
	2010	1 088 000 \$
Avantages sociaux	2011	243 000 \$
	2010	238 200 \$
Total	2011	1 469 920 \$
	2010	1 326 200 \$

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

26 octobre 2010

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

SOMMAIRE DU BUDGET

EXERCICE 2011

	Budget 2010		Budget 2011		Variation 2011 vs 2010	
	\$	%	\$	%	\$	%
REVENUS						
Contribution de l'agglomération de Montréal	10 950 000,00	94,8	11 450 000,00	95,0	500 000,00	
Contributions de partenaires	273 000,00	2,4	324 894,00	2,7	51 894,00	
Revenus Grand Prix	110 000,00	1,0	100 000,00	0,8	(10 000,00)	
Appropriation du surplus non affecté	120 000,00	1,0	68 000,00	0,6	(52 000,00)	
Appropriation du surplus affecté	40 000,00	0,4	40 000,00	0,3	-	
Intérêts sur placements	50 000,00	0,4	75 000,00	0,9	25 000,00	
TOTAL - REVENUS	11 543 000,00	100,0	12 057 894,00	100,0	514 894,00	4,5%
DÉPENSES						
Programmes de subventions aux organismes						
Programme général d'aide financière	8 160 000,00		8 449 000,00		289 000,00	
Programmes de tournée et de résidences	1 211 000,00		1 225 500,00		14 500,00	
	<u>9 371 000,00</u>	80,1	<u>9 674 500,00</u>	80,2	<u>303 500,00</u>	
Soutien aux programmes de subventions	<u>142 000,00</u>	1,2	<u>130 000,00</u>	1,1	<u>(12 000,00)</u>	
Autres programmes						
Grand Prix du Conseil	180 000,00		170 000,00		(10 000,00)	
Maison du Conseil des arts	140 000,00		135 300,00		(4 700,00)	
Soutien aux initiatives de développement	201 000,00		239 114,00		38 114,00	
Échanges culturels avec l'étranger	40 000,00		40 000,00		-	
Autres Prix	22 000,00		57 000,00		35 000,00	
Études et consultations du milieu	15 000,00		15 000,00		-	
	<u>598 000,00</u>	6,2	<u>656 414,00</u>	5,4	<u>58 414,00</u>	
Total des programmes	10 111 000,00	87,6	10 460 914,00	86,8	349 914,00	3,5%
Administration	<u>1 432 000,00</u>	12,4	<u>1 596 980,00</u>	13,2	<u>164 980,00</u>	11,5%
TOTAL - DÉPENSES	11 543 000,00	100,0	12 057 894,00	100,0	514 894,00	4,5%

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

EXERCICE 2011

	Budget 2010 \$	Budget 2011 \$	Variation 2011vs 2010 \$
<u>PROGRAMME GÉNÉRAL</u>			
<u>D'AIDE FINANCIÈRE</u>			
Théâtre	2 338 000\$	2 338 000\$	-
Musique	1 875 500\$	1 875 500\$	-
Danse	1 318 500\$	1 318 500\$	-
Arts visuels	1 263 000\$	1 252 000\$	(11 000,00)
Littérature	398 000\$	398 000\$	-
Cinéma et vidéo	396 000\$	396 000\$	-
Arts médiatiques	203 000\$	203 000\$	-
Nouvelles pratiques artistiques	192 500\$	192 500\$	-
Arts du cirque	42 000\$	42 000\$	-
Lieux de diffusion, festivals et événements pluridisciplinaires	33 500\$	33 500\$	-
Soutien aux pratiques émergentes	100 000\$	100 000\$	-
À déterminer	-	300 000\$	300 000 \$
	<u>8 160 000\$</u>	<u>8 449 000\$</u>	<u>289 000\$</u>
Programme de parrainage fiscal	-	-	-
<u>PROGRAMMES DE TOURNÉE</u>			
Arts de la scène	770 000\$	811 000\$	41 000\$
Arts visuels	110 000\$	80 000\$	(30 000\$)
Littérature	60 000\$	55 000\$	(5 000\$)
Cinéma, vidéo et nouveaux médias	76 000\$	75 000\$	(1 000\$)
Portraits d'artistes et d'écrivains	20 000\$	10 000\$	(10 000\$)
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	-	15 000\$	15 000\$
À déterminer	50 000\$	-	(50 000\$)
	<u>1 086 000\$</u>	<u>1 046 000\$</u>	<u>(40 000\$)</u>

PROGRAMMES DE RÉSIDENCES

Libres comme l'art (CRE)	125 000\$	100 000\$	(25 000\$)
CAM/CAS/CALQ	-	10 000\$	10 000\$
Prélude (TOHU ET CDS)	-	3 500\$	3 500\$
Résidences d'écrivains	-	20 000\$	20 000\$
Poète de la Cité	-	15 000\$	15 000\$
Résidences des Amériques	-	11 000\$	11 000\$
Projet pilote (2 projets)	-	20 000\$	20 000\$
	<u>125 000\$</u>	<u>179 500\$</u>	<u>54 500\$</u>
Total programmes de tournée et résidences	<u>1 211 000\$</u>	<u>1 225 500\$</u>	<u>14 500\$</u>

DÉTAIL DU BUDGET

SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

EXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	\$	\$	\$
<u>SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES</u>			
Promotion et publicité	47 000\$	40 000\$	(7 000\$)
Services et expertises	20 000\$	10 000\$	(10 000\$)
Billets - événements culturels	60 000\$	60 000\$	-
Frais de tournée	15 000\$	20 000\$	5 000\$
	<u>142 000\$</u>	<u>130 000\$</u>	<u>(12 000\$)</u>

DÉTAIL DU BUDGET

AUTRES PROGRAMMES

EXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	-	-	-
	\$	\$	\$
GRAND PRIX DU CONSEIL			
Prix en argent	60 000\$	60 000\$	-
Oeuvre d'art	10 000\$	10 000\$	-
Frais incidents : organisation et réception	110 000\$	100 000\$	(10 000\$)
	<u>180 000\$</u>	<u>170 000\$</u>	(10 000\$)
MAISON DU CONSEIL DES ARTS			
Contribution au budget d'exploitation	140 000\$	135 300\$	(4 700\$)
	<u>140 000\$</u>	<u>135 300\$</u>	(4 700\$)
SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT			
Outiller la relève artistique montréalaise	90 000\$	15 000\$	(75 000\$)
Premières expériences de travail	67 000\$	168 114\$	101 114\$
Diversité artistique montréalaise	35 000\$	35 000\$	-
Programme de mentorat culturel	9 000\$	6 000\$	(3 000\$)
Évènements de concertation	-	15 000\$	15 000\$
	<u>201 000\$</u>	<u>239 114\$</u>	38 114\$
ÉCHANGES CULTURELS AVEC L'ÉTRANGER			
Soutien aux projets d'échanges	30 000\$	30 000\$	-
Frais incidents-transport & communications	10 000\$	10 000\$	-
	<u>40 000\$</u>	<u>40 000\$</u>	-
AUTRES PRIX			
Prix Arts-Affaires	7 000\$	7 000\$	-
Prix Pratt & Whitney du Canada	10 000\$	10 000\$	-
Prix de la relève - Caisse de la culture	5 000\$	5 000\$	-
Prix Yul-art	-	35 000\$	35 000\$
	<u>22 000\$</u>	<u>57 000\$</u>	35 000\$
Études et consultation du milieu	15 000\$	15 000\$	-
	<u>598 000\$</u>	<u>656 414\$</u>	58 414\$

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	\$	\$	\$
Traitements	982 000\$	1 120 398\$	138 398\$
Charges sociales	211 500\$	214 400\$	2 900\$
Transport et communications	103 500\$	112 682\$	9 182\$
Services professionnels	100 500\$	109 000\$	8 500\$
Location, entretien et réparations	14 000\$	15 500\$	1 500\$
Biens non durables	12 000\$	12 000\$	-
Achat d'équipement	8 500\$	13 000\$	4 500\$
	<u>1 432 000\$</u>	<u>1 596 980\$</u>	<u>164 980\$</u>

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	_____ \$	_____ \$	_____ \$
 <u>REVENUS</u>			
Revenus d'exploitation	120 000\$	120 740\$	740\$
Contribution du Conseil des arts	140 000\$	135 300\$	(4 700\$)
Appropriation du fonds de réserve	0\$		0\$
	_____ 260 000\$	_____ 256 040\$	_____ (3 960\$)
 <u>DÉPENSES</u>			
Traitements	106 000\$	106 522\$	522\$
Charges sociales	26 700\$	28 600\$	1 900\$
Transport et communications	7 000\$	10 518\$	3 518\$
Services professionnels	55 300\$	55 400\$	100\$
Location, entretien et réparations	51 500\$	41 500\$	(10 000\$)
Biens non-durables	8 000\$	8 000\$	-
Achat d'équipement	_____ 5 500\$	_____ 5 500\$	_____ -
	_____ 260 000\$	_____ 256 040\$	_____ (3 960\$)

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>			
Salaires	978 000\$	1 112 898\$	134 898\$
Surtemps	1 000\$	4 500\$	3 500\$
Allocations	3 000\$	3 000\$	-
	<u>982 000\$</u>	<u>1 120 398\$</u>	<u>138 398\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>			
Régime des rentes du Québec	30 500\$	33 000\$	2 500\$
Assurance-emploi	9 500\$	10 500\$	1 000\$
Régime québécois d'assurance parentale	5 500\$	6 200\$	700\$
Financement des programmes de santé	45 000\$	43 000\$	(2 000\$)
Assurance-groupe	45 000\$	40 000\$	(5 000\$)
C.S.S.T.	6 000\$	6 000\$	-
REER Collectif	51 000\$	53 500\$	2 500\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	1 000\$	1 200\$	200\$
Congé maladie	10 000\$	13 000\$	3 000\$
Provision - avantages sociaux	8 000\$	8 000\$	-
	<u>211 500\$</u>	<u>214 400\$</u>	<u>2 900\$</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>			
Frais de déplacement	15 500\$	17 500\$	2 000\$
Téléphone	15 000\$	18 182\$	3 182\$
Frais de poste	10 000\$	9 000\$	(1 000\$)
Frais de messagerie	6 000\$	6 000\$	-
Publicité	10 000\$	10 000\$	-
Congrès ,délégation et réunions	12 000\$	10 000\$	(2 000\$)
Frais de représentation	12 000\$	12 000\$	-
Impression de publications	23 000\$	30 000\$	7 000\$
	<u>103 500\$</u>	<u>112 682\$</u>	<u>9 182\$</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>			
Services de secrétariat	1 500\$	1 500\$	-
Services professionnels et administratifs	40 000\$	40 000\$	-
Services d'experts en informatique	40 000\$	50 000\$	10 000\$
Cotisations-associations	2 000\$	2 500\$	500\$
Autres services techniques	12 500\$	12 500\$	-
Frais de perfectionnement	3 000\$	3 000\$	-
	<u>99 000\$</u>	<u>109 500\$</u>	<u>10 500\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	7 000\$	7 000\$	-
Location - Mobilier et équipements	1 000\$	1 000\$	-
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000\$	3 000\$	-
Entretien et réparations - autres	3 000\$	3 000\$	-
Autres services techniques	0\$	0\$	-
	<u>14 000\$</u>	<u>14 000\$</u>	<u>-</u>

BIENS NON-DURABLES

Fournitures de bureau	5 000\$	5 000\$	-
Imprimés (diverses formules)	2 000\$	1 500\$	(500,00)
Papeterie	5 000\$	5 000\$	-
Livres, journeaux et autres abonnements	1 500\$	1 500\$	-
	<u>13 500\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>(500\$)</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Ameublement de bureau	4 500\$	4 000\$	(500\$)
Équipement informatique	4 000\$	4 000\$	-
Équipement à remplacer		5 000\$	5 000\$
	<u>8 500\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>4 500\$</u>
	<u>1 432 000\$</u>	<u>1 596 980\$</u>	<u>165 480\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETMAISON DU CONSEIL DES ARTS - EXPLOITATIONEXERCICE 2011

	Budget 2010	Budget 2011	Variation 2011 vs 2010
	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>			
Salaires	105 000\$	102 522\$	(2 478\$)
Surtemps	1 000\$	4 000\$	3 000\$
	<u>106 000\$</u>	<u>106 522\$</u>	<u>522\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>			
Régime de rentes du Québec	4 800\$	4 800\$	0\$
Assurance-emploi	1 500\$	1 500\$	0\$
Régime québécois d'assurance parentale	800\$	800\$	0\$
Financement des programmes de santé	4 900\$	4 900\$	0\$
Assurance-groupe	5 800\$	7 000\$	1 200\$
C.S.S.T.	1 000\$	1 000\$	0\$
REER Collectif	5 700\$	5 400\$	(300\$)
Congé maladie	1 000\$	2 000\$	1 000\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	200\$	200\$	0\$
Provision - avantages sociaux	1 000\$	1 000\$	0\$
	<u>26 700\$</u>	<u>28 600\$</u>	<u>1 900\$</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>			
Téléphone	2 000\$	3 618\$	1 618\$
Une Île sans fil		1 900\$	1 900\$
Publicité et promotion	5 000\$	5 000\$	0\$
	<u>7 000\$</u>	<u>10 518\$</u>	<u>3 518\$</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>			
Assurances	1 100\$	1 200\$	100\$
Services professionnels et techniques	11 200\$	11 200\$	0\$
Gardiennage et sécurité (80%)	43 000\$	43 000\$	0\$
	<u>55 300\$</u>	<u>55 400\$</u>	<u>100\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieur	1 000\$	1 000\$	-
Location - Mobilier et équipement	500\$	500\$	-
Entretien et réparation	50 000\$	40 000\$	(10 000\$)
	<u>51 500\$</u>	<u>41 500\$</u>	<u>(10 000\$)</u>

BIENS NON DURABLES

Fournitures	3 000\$	3 000\$	-
Aliments	5 000\$	5 000\$	-
	<u>8 000\$</u>	<u>8 000\$</u>	-

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Autres équipements	<u>5 500\$</u>	<u>5 500\$</u>	-
--------------------	----------------	----------------	---

TOTAL - DÉPENSES	<u>260 000\$</u>	<u>256 040\$</u>	<u>(3 960\$)</u>
------------------	------------------	------------------	------------------

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**DÉTAIL DU BUDGET****REVENUS****EXERCICE 2011**

	Budget 2010 \$	Budget 2011	Variation 2010 vs 2009 \$
<u>CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES</u>			
<u>Outiller la relève artistique montréalaise</u>			
Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal	90 000\$	30 000\$	(60 000\$)
<u>Premières expériences de travail</u>			
Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	59 000\$	158 894\$	99 894\$
<u>Soutien des pratiques émergentes</u>			
Conférence régionale des élus de Montréal	40 000\$	50 000\$	10 000\$
<u>Libres comme l'art</u>			
Conférence régionale des élus de Montréal	50 000\$	25 000\$	(25 000\$)
<u>Mentorat culturel</u>			
MAMROT	9 000\$	6 000\$	(3 000\$)
<u>Prix Pratt & Whitney Canada</u>			
Pratt & Whitney	10 000\$	10 000\$	-
<u>Grand-Prix du CAM</u>			
Dons de mécènes	10 000\$	40 000\$	30 000\$
<u>Prix de la relève</u>			
Caisse de la culture	5 000\$	5 000\$	-
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	273 000\$	324 894\$	51 894\$

Conseil des arts de Montréal

Tarification des studios de répétition

Tarifs préférentiels	2010	2011
Nombre d'heures		
Moins de 40 heures	12,50\$	15,00\$
De 40 à 100 heures	9,50\$	11,00\$
Plus de 100 heures	7,50\$	9,00\$
À la semaine	550,00\$	-----
Individu	7,50 / 9,50	11,00 / 9,00 (RQD)

Tarifs réguliers

Nombre d'heures		
Moins de 40 heures	20,00\$	24,00\$
De 40 à 100 heures	16,00\$	20,00\$
Plus de 100 heures	12,00\$	15,00\$
À la semaine	750,00\$	-----

Salle de conférence

Tarif horaire	20,00\$	35,00\$
---------------	---------	---------

Revenus de location long terme

BJM Danse Pieds carrés loués	\$20,64 / p.c. 1000 p.c.	\$21,24 / p.c. 1000 p.c.
Revenus totaux	20 640 \$	21 240 \$